

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1547 du Dimanche 21 Juin 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN
DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE



HOMMAGE À CEUX QUI FONT
RAYONNER LA CULTURE ALGÉRIENNE

P. 9



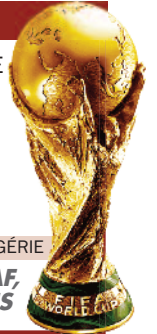
MONDIAL 2026

EN PRÉVISION DE LEUR DEUXIÈME
MATCH FACE À LA JORDANIE

LES VERTS DEPUIS HIER À SAN FRANCISCO

• ARBITRAGE SCANDALEUX D'ARGENTINE - ALGÉRIE

LA RÉPONSE DE LA FIFA À LA FAF,
LA VAR AU BANC DES ACCUSÉS



P. 13, 14 et 15



LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET : CAMPAGNE ÉLECTORALE EN COURS

LE NUMÉRIQUE COMME NOUVEL OUTIL DE MOBILISATION ÉLECTORALE

• LES PARTIS AFFINENT LEURS VISIONS POUR L'ALGÉRIE DE DEMAIN

Pp. 4 et 5

UN SUCCÈS MAJEUR QUI RENFORCE LA CRÉDIBILITÉ FINANCIÈRE DU PAYS À L'INTERNATIONAL

L'ALGÉRIE GAGNE LA BATAILLE DU GAFI

Après plusieurs années d'efforts soutenus et de profondes réformes engagées sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie vient de franchir une étape décisive sur la scène financière internationale. Le retrait officiel du pays de la liste grise du GAFI marque une victoire diplomatique, économique et institutionnelle qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'investissement et la crédibilité du système financier national.

P. 3



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE NISSAB DE LA ZAKAT FIXÉ À 2.295.000 DA

Le nissab de la Zakat, pour l'année 1447 de l'Hégire, a été fixé à 2.295.000 DA, a annoncé jeudi dernier dans un communiqué le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, qui a rappelé les comptes CCP et les caisses de la Zakat au niveau des mosquées mis à la disposition des citoyens pour assurer sa collecte et sa distribution aux bénéficiaires.

A l'occasion de l'année hégirienne 1448, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs annonce que "le nissab de la Zakat pour l'année hégirienne 1447 a été fixé à 2.295.000 DA. Ce montant représente la valeur de vingt (20) dinars d'or, soit quatre-vingt-cinq (85) grammes. L'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (AGENOR) a fixé le prix du gramme d'or 18 carats à 27.000 DZD au début de

cette année hégirienne", précise le communiqué. "Ainsi, un quart d'un dixième (2,5 %) de toute valeur ayant atteint le nissab et détenu pendant une année complète doit être versé au titre de la Zakat, que ce soit en espèces ou en biens commerciaux et marchandises évalués à leur valeur marchande le jour de son échéance", ajoute la même source. Conformément à la Sounna du Prophète Mohammed (QSSSL) concernant la collecte et la distribution de la Zakat, le ministère des Affaires religieuses et Wakfs met à la disposition des citoyens les comptes CCP de wilaya de l'Office national des Wakfs et de la Zakat pour s'acquitter directement de la Zakat ou à travers les caisses de la Zakat au niveau des mosquées sur le territoire national pour assurer sa collecte et sa distribution aux bénéficiaires.



TRANSFORMATION DE L'INFSCJ DE TIXERAÏNE EN ECOLE SUPÉRIEURE

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a présidé une réunion consacrée au suivi de l'avancement du projet de transformation de l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse (INFSCJ) à Tixeraine (Alger) en école supérieure, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la poursuite des séries de réformes engagées par le secteur de la jeunesse, notamment dans son volet relatif au système de formation pédagogique, M. Hidaoui a présidé, mercredi soir, une réunion avec les enseignants de l'INFSCJ de Tixeraine, en présence de cadres de l'administration centrale du ministère", précise le communiqué. Cette réunion a été consacrée "à la présentation des différentes procédures et étapes du projet de transformation de l'Institut en Ecole supérieure de formation des cadres de la jeunesse". A cet effet, le ministre a réaffirmé sa volonté de "promouvoir la qualité de l'enseignement et de la formation dispensés par l'école au profit du secteur". Il a, à ce propos, souligné que ce projet "figure en tête de ses priorités, compte tenu de son importance dans la concrétisation effective sur le terrain des projets proposés dans le domaine de la formation supérieure, notamment au cycle master, tout en garantissant leur pérennité et leur développement à l'avenir", ajoutant que "ces objectifs ne sauraient se réaliser sans l'accompagnement et la supervision des enseignants de l'institut". M. Hidaoui a, en outre, exprimé ses remerciements et sa reconnaissance aux enseignants de l'Institut pour leur coopération et leurs efforts en vue de mener à bien ce projet, malgré les différents défis rencontrés depuis son lancement, réaffirmant "son soutien constant aux étudiants, son engagement à la mise en place d'un environnement scientifique et pédagogique stimulant et l'importance de réunir les conditions idoines pour l'enseignant-chercheur, conformément aux exigences de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique", conclut le texte.

TRANSPORT URBAIN L'ETUSA TRACE UN PROGRAMME SPÉCIAL ÉTÉ

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, un programme spécial été qui sera lancé à partir de dimanche prochain avec de nouveaux horaires d'exploitation et des lignes vers les différentes plages et promenades. L'ETUSA a souligné que les premières dessertes du programme de transport public seront assurées de 6h20 jusqu'à 19h30 pour la période matinale et de 19h00 à 1h00 pour le service nocturne. Pour le programme du Plan bleu, l'établissement a consacré six lignes spéciales vers les plages (aller-retour), assurées de 8h00 à 20h00. Le programme prévoit l'ouverture de lignes régulières de Douera vers les plages de Sidi Fredj, Khemis El Khechna vers les plages de Boumerdes (en passant par Ouled Moussa), de Hammadi vers les plages de Boumerdes, d'El Harrach vers Ain Taya et de



Rahmania vers la plage Kheloufi (en passant par la cité Othmane-Belouizdad, la cité 1500-Logements de Zaatria, la cité 2322 et la cité 4000-Logements de Megtaa-Kheira) et de Rouiba vers la plage de Kadous (Ain Taya). L'ETUSA a tracé aussi un programme de sorties nocturnes pour faciliter les déplacements des citoyens vers les promenades et les jardins, à partir de 18h00 jusqu'à 1h00. Le programme de dessertes vers la

promenade des Sablettes au départ des stations du 1er-Mai (en passant par la rue Mohamed-Belouizdad), la place des Martyrs, Bachdjarah, Baraki, les Eucalyptus, Hammadi, Meftah, Larbaâ, ainsi que la station de Bouguerra. Le programme de sorties nocturnes prévoit des dessertes au départ de la station de Bachdjarah vers le parc de la prise d'eau à El Harrach, ainsi que la station multiservices des Fusillés vers la place El Kettani, du Jardin d'essai d'El Hamma vers le sanctuaire des Martyrs et de la station de Sidi Abdallah vers Sidi Fredj. Concernant le programme City Tour, des tournées sont prévues au quotidien de la promenade des Sablettes vers les principaux sites touristiques de la capitale, du sanctuaire des Martyrs, à Djamaâ El Djazaïr et au front de mer, précise le communiqué, qui a ajouté que ce service sera assuré de 18h00 jusqu'à 1h00.

MDN

ARRESTATION D'UN NARCOTRAFIQUANT ET SAISIE DE PLUS DE 270 KG DE COCAÏNE À ADRAR

Un narcotrafiquant a été arrêté et plus de 270 kg de cocaïne saisis, au cours de cette semaine, dans le Secteur militaire d'Adrar en 3e Région militaire (RM), a indiqué, vendredi dernier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts déployés par les unités de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre toutes les formes de criminalité organisée et grâce à l'exploitation optimale de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire, des services de sécurité, des Douanes algériennes et de la Sûreté nationale ont arrêté, au cours de cette semaine, lors d'une opération qualitative au niveau du Secteur militaire d'Adrar, en 3e Région militaire, un (01) narcotrafiquant et saisi un camion semi-remorque chargé de 270,65 kilogrammes de drogue dure (cocaïne)", précise la même source. "Ces résultats enregistrés sur le terrain dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée interviennent à la suite de la coordination sécuritaire entre les différents services de sécurité qui veillent sur la sécurité des citoyens", conclut le communiqué du MDN.

ALGER

LE CRA ORGANISE UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU VIH ET À L'HÉPATITE VIRALE

Le Comité médical du Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, jeudi dernier à Alger, une journée de sensibilisation au virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et à l'hépatite virale, en vue de renforcer la sensibilisation sanitaire autour de ces deux maladies. Cette journée de sensibilisation organisée à la place Square Saïd vise à "renforcer les connaissances sur les modes de transmission de l'infection et ses symptômes, en réaffirmant l'importance du dépistage précoce, en tant qu'étape essentielle afin de limiter les complications", ont indiqué les organisateurs. Le programme comporte la réalisation de tests de dépistage rapides et gratuits, ainsi que l'aménagement d'espace d'écoute et d'orientation, supervisés par des médecins et des spécialistes dans le but d'apporter différentes explications sur les deux affections. Cette initiative constitue également "une opportunité de rapprocher les services de prévention des citoyens et de les encourager à effectuer des examens périodiques et à adopter des comportements favorables à la santé". Elle vise aussi à "contribuer à corriger certaines idées reçues liées à ces maladies et à ancrer une culture sanitaire fondée sur la connaissance, la prévention, ainsi que la responsabilité individuelle et collective". Cette journée de sensibilisation a connu une affluence notable et une grande adhésion des citoyens. Les opérations de dépistage rapide et gratuit ont connu une large participation des différentes catégories d'âge, les participants saluant largement cette initiative qui a permis de rapprocher les services de prévention des citoyens et de corriger certaines perceptions répandues concernant ces deux maladies. Le CRA rappelle, à travers cette initiative, que "la diffusion de la sensibilisation sanitaire et la promotion de la culture de prévention sont parmi les principales voies afin de construire une société en meilleure santé et davantage capable de faire face aux défis et aux risques sanitaires".

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Boutiane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chibab
Cheklat Meriem
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58

Siège social sarl BMA.com
Agence ANEP
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargha@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

UN SUCCÈS MAJEUR QUI RENFORCE LA CRÉDIBILITÉ FINANCIÈRE
DU PAYS À L'INTERNATIONAL

L'ALGÉRIE GAGNE LA BATAILLE DU GAFI

Après plusieurs années d'efforts soutenus et de profondes réformes engagées sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie vient de franchir une étape décisive sur la scène financière internationale. Le retrait officiel du pays de la liste grise du GAFI marque une victoire diplomatique, économique et institutionnelle qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'investissement et la crédibilité du système financier national.

C'est une annonce qui résonne comme une consécration internationale pour l'Algérie. Réuni vendredi dernier à Paris, au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Groupe d'action financière a officiellement décidé, à l'unanimité de ses membres, de retirer l'Algérie de la liste des juridictions placées sous surveillance renforcée, plus connue sous l'appellation de « liste grise ». Une décision hautement symbolique qui vient récompenser plusieurs années d'importantes réformes structurelles menées par l'Etat algérien afin de renforcer la transparence financière et de moderniser son système de contrôle. Cette décision, adoptée lors de la session plénière du GAFI tenue dans la capitale française, représente bien plus qu'un simple retrait administratif. Elle constitue un signal fort adressé aux investisseurs étrangers, aux institutions financières mondiales et aux partenaires économiques internationaux quant à la solidité retrouvée du système bancaire et financier algérien. Durant cette réunion, la délégation algérienne conduite par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, accompagné du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Lamine Lebbou, a défendu avec succès le bilan des réformes engagées par le pays. L'inscription de l'Algérie sur cette liste grise remontait à octobre 2024, lorsque certaines insuffisances avaient été relevées dans les mécanismes nationaux de prévention contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Dès lors, les autorités algériennes ont engagé un vaste chantier institutionnel afin de répondre aux 40 recommandations internationales imposées par le GAFI. En moins de deux ans, l'Algérie a mené une



véritable course contre la montre pour corriger l'ensemble des insuffisances identifiées et restaurer sa crédibilité financière.

Au cœur de cette dynamique, l'implication directe du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aura joué un rôle déterminant. Dès le lancement du processus, le chef de l'Etat avait fait de la conformité financière internationale une priorité stratégique nationale, considérant que la modernisation économique de l'Algérie passait nécessairement par un renforcement de la gouvernance, une meilleure transparence bancaire et une adaptation du cadre juridique national aux standards mondiaux.

Sous son impulsion, plusieurs réformes majeures ont été engagées. L'Algérie a notamment procédé à l'actualisation de son arsenal législatif relatif à la lutte contre le blanchiment

d'argent, au renforcement du contrôle des flux financiers suspects, à l'amélioration des mécanismes de supervision bancaire, ainsi qu'à la modernisation des procédures de déclaration des opérations financières inhabituelles. Le gouvernement a également renforcé les prérogatives des organismes chargés du contrôle financier et multiplié les programmes de coopération internationale en matière de renseignement économique.

Les chiffres illustrent l'ampleur du travail accompli. Selon les données officielles, plusieurs dizaines de textes réglementaires ont été révisés ou adoptés afin d'aligner la législation nationale sur les standards du GAFI. Des centaines d'enquêtes financières ont été ouvertes dans le cadre de la lutte contre les circuits illicites. Les établissements bancaires ont renforcé leurs dispositifs

internes de vigilance, tandis que les mécanismes de contrôle sur les transactions internationales ont connu une nette amélioration.

Au-delà de la conformité réglementaire, cette sortie de la liste grise représente un gain économique majeur pour l'Algérie. L'inscription sur cette liste avait eu pour conséquence de compliquer certaines opérations bancaires internationales, d'alourdir les procédures de financement extérieur et d'accroître la prudence des investisseurs internationaux. Désormais, le retrait décidé à Paris devrait considérablement améliorer l'attractivité du marché algérien.

Les experts estiment que cette nouvelle situation permettra de fluidifier davantage les transactions bancaires internationales, de réduire les coûts liés aux opérations de financement extérieur et surtout d'améliorer l'image du pays auprès des institutions internationales. Cette avancée intervient d'ailleurs à un moment où l'Algérie cherche à accélérer sa diversification économique hors hydrocarbures et à attirer davantage d'investissements étrangers dans l'industrie, l'énergie, l'agriculture et les nouvelles technologies.

Les membres du GAFI ont unanimement salué les résultats obtenus par l'Algérie, considérant qu'ils constituent « une

démonstration concrète de sa

volonté politique, de l'efficacité de ses réformes et de son attachement au respect des standards internationaux les plus exigeants en matière d'intégrité financière et de transparence économique ». Une reconnaissance rare qui place aujourd'hui l'Algérie dans une position beaucoup

plus favorable sur la scène économique internationale. Cette réussite s'inscrit plus largement dans la stratégie de transformation économique engagée ces dernières années par le chef de l'Etat. Avec une croissance économique estimée autour de 4 % ces dernières années, des réserves de change revenues au-dessus de 70 milliards de dollars, une réduction progressive de la dépendance aux hydrocarbures et une volonté affichée de bâtir une économie plus diversifiée, l'Algérie multiplie les signaux positifs en direction des marchés internationaux. Le retrait de la liste grise du GAFI constitue ainsi une victoire institutionnelle majeure mais aussi une étape stratégique dans le repositionnement économique du pays. Il vient confirmer que l'Algérie entend désormais s'imposer comme un acteur financier crédible, stable et pleinement intégré dans les standards internationaux de gouvernance économique.

Alger 16

Plus de 40 recommandations internationales satisfaites par l'Algérie en moins de deux ans.

Une victoire économique qui ouvre une nouvelle phase dans l'attractivité internationale du pays.

LE GAFI FÉLICITE L'ALGÉRIE POUR SES AVANCÉES

Le Groupe d'action financière (Gafi) a félicité l'Algérie pour les progrès accomplis en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et des progrès qui ont permis le retrait du pays de la liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée "liste grise", adoptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée du Groupe, réunis vendredi dernier à Paris. Ce retrait décidé suite à des visites concluantes sur place, intervient après l'achèvement par l'Algérie de son plan d'action dans les délais impartis, a mentionné le Gafi sur son site web, en ajoutant, que de ce fait l'Algérie n'est plus soumise au processus de surveillance renforcée (liste grise). Le Groupe d'action financière a mis en avant en particulier les avancées réalisées par l'Algérie en matière d'amélioration de la surveillance, y compris par l'adoption de nouvelles procédures, d'évaluations des risques, de manuels et de lignes directrices de surveillance, ainsi que par la réalisation d'inspections et l'application de sanctions « efficaces, proportionnées et dissuasives ».

CREA : UN «SIGNAL POSITIF» POUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

La sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) constitue une étape importante pour l'Algérie et un "signal positif" pour l'économie nationale, a affirmé le président du Conseil du Renouveau Economique Algérien (CREA), Kamel Moula.

Dans une déclaration à l'APS, M. Moula a souligné que cette décision vient consacrer les efforts engagés pour renforcer la transparence financière, améliorer la gouvernance et rapprocher le système financier national des normes

internationales. Le CREA, en tant qu'organisation patronale représentant les entreprises algériennes publiques et privées, considère cette avancée comme un facteur de confiance supplémentaire pour les opérateurs économiques nationaux et pour les partenaires internationaux, a indiqué son président. Cette décision contribuera également à renforcer l'attractivité de l'Algérie, à faciliter les échanges économiques et à créer un environnement plus favorable à l'investissement, at-il ajouté. M. Moula a souligné que cette étape

encourage l'ensemble des acteurs économiques à poursuivre leurs efforts pour accompagner la transformation de l'économie et consolider une croissance durable, fondée sur la confiance, la compétitivité et la création de valeur. Le CREA réaffirme son engagement à contribuer, aux côtés des pouvoirs publics et de toutes les forces économiques nationales, à la construction d'une économie plus forte, plus ouverte et davantage intégrée dans son environnement international, a conclu son président.



LE NUMÉRIQUE COMME NOUVEL OUTIL DE MOBILISATION ÉLECTORALE

La campagne des élections législatives du 2 juillet prochain a été marquée par une évolution significative des méthodes de mobilisation des électeurs, avec un recours accru aux outils numériques et aux plateformes interactives, devenus essentiels pour la présentation des programmes électoraux des différents candidats.

Depuis son lancement, la campagne se caractérise par une exploitation pointue des réseaux sociaux, notamment via la possibilité de partager des contenus en direct et de mettre en avant ses programmes sur ces plateformes. Elle les convertit en canaux d'interaction instantanés donnant la possibilité aux électeurs de faire part de leur avis dans les commentaires.

Face à cette tendance croissante observée lors des élections nationales, Mme Amel Hadja, enseignante de sociologie politique à l'École nationale supérieure des sciences politiques, a mis en lumière l'importance de ce dynamisme renouvelé dans une déclaration à l'Agence Presse Algérie, estimant que ce changement structurel a insufflé le processus électoral qui repose essentiellement sur l'interaction et



l'échange d'idées. Elle a précisé que cette interaction numérique directe se fait désormais instantanément, d'autant plus que les jeunes se sont imposés comme des acteurs influents dans le milieu numérique en général. D'après elle, les jeunes ne se sont plus de simples destinataires passifs « des messages politiques », mais sont désormais impliqués dans leur conception, ce qui a contribué à démocratiser l'accès à l'information et à promouvoir l'émergence de « la citoyenneté numérique ». Elle a également noté qu'« après avoir longtemps été limités aux réunions traditionnelles et aux médias classiques, les programmes et activités des partis

politiques sont désormais ouverts à un vaste public, sans frais. Une transformation considérée comme significative compte tenu de l'envergure du territoire algérien. D'après Mme Hadja, cette forme de communication joue un rôle crucial dans la modernisation du langage politique et des élites, en donnant une chance aux nouveaux profils politiques de se faire connaître et de toucher efficacement le public cible à un coût matériel réduit. Pour l'enseignant à la Faculté des sciences de l'information et de la communication (Alger 3), Aid Zeghlami, le choix des partis politiques et des listes électorales d'opter pour le numérique représente une phase essentielle pour se confronter à l'évolution

actuelle et pour assurer la célérité du transfert de l'information. Ainsi, M. Zeghlami met l'accent sur le besoin de suivre « une stratégie binaire équilibrée », qui conjugue une utilisation optimale des technologies modernes pour augmenter l'interaction avec les différents groupes de citoyens et un travail de proximité, par le biais de réunions publiques et d'événements locaux.

De son côté, le spécialiste en sciences sociales, Mme Makfoudji Houria, a signalé que la tendance numérique dans les procédures électorales se fonde désormais sur les nouvelles réalités sociales. L'espace numérique offre la possibilité d'inventer des moyens innovants de ce qu'on nomme le « rapprochement politique », grâce à la rapidité de la communication et de l'interaction directe avec les abonnés et les personnes intéressés, valorisant le réseau de relations et la confiance mutuelle comme des atouts essentiels dans l'action politique ».

La même spécialiste a ajouté que la numérisation est désormais considérée comme un prolongement des relations politiques classiques plutôt qu'une option concurrente, étant donné que le contact direct reste « prédominant ». Les experts ont convenu que les plateformes et les réseaux virtuels façonnent désormais le paysage politique, affirmant que la numérisation demeure un outil additionnel qui doit être combiné à un « travail de proximité sur le terrain ».

Abir Menasria

LES PARTIS AFFINENT LEURS VISIONS POUR L'ALGÉRIE DE DEMAIN

À quelques jours des élections législatives du 2 juillet, les formations politiques engagées dans la campagne électorale multiplient les rencontres de proximité pour présenter leurs programmes et mobiliser l'électorat. Entre consolidation des institutions, développement économique, promotion des compétences et implication accrue des citoyens, les partis mettent en avant des visions convergentes autour du renforcement de l'État et de la poursuite du processus de développement national.

RND : « NÉCESSITÉ DE SOUTENIR DIRECTEMENT LES COUCHES DÉFAVORISÉES »

Le secrétaire général du RND, Monder Bouden, qui a animé hier un meeting électoral à Bordj Bou Arréridj note que la wilaya est devenue la capitale de l'industrie en Algérie. Il considère qu'elle représente un bon exemple pour les autres wilayas, que ce soit pour le soutien à l'investissement, la création des emplois et même le développement local. Cet exemple cadre avec la politique du RND, relève son secrétaire général qui a accompagné la stratégie de l'État basée sur la relance de l'économie tout en préservant le caractère social de l'Algérie. Bouden ne manque pas de rappeler les changements géopolitiques que le monde a connu, que ce soit à cause des guerres ou des changements climatiques qui ont provoqué la hausse des prix de plusieurs produits. L'Algérie n'a pas été épargnée par ces phénomènes, relève le SG du RND qui note que notre pays a poursuivi son action de protection des couches défavorisées et le soutien à l'économie indiquant que « nous sommes dans le bon chemin ».

TAJ : « LE VOTE CITOYEN, UN CONTRAT DE CONFIANCE ET DE PARTENARIAT »

Depuis Sidi Bel Abbès, la présidente du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a affirmé hier, que le vote du citoyen lors des élections législatives du 2 juillet prochain, représente un "contrat de confiance et de

partenariat" qui permettra de renforcer le processus de développement. Lors d'une réunion à la salle de cinéma "El Amarna", dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives, la présidente du (TAJ) a mis en avant "la grande responsabilité" qui incombe aux futurs élus et qui nécessite, selon elle, "un travail sérieux, afin de réaliser des résultats concrets et de répondre aux défis actuels".

LE FFS INSISTE SUR L'IMPLICATION DIRECTE DES CITOYENS

Depuis la wilaya de Tizi Ouzou, le Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a plaidé, hier, pour la consolidation de la démocratie participative. S'exprimant lors d'une réunion animée à la salle de cinéma de la commune de Boghni, M. Aouchiche a précisé que la vision du FFS reposait notamment sur la consolidation de la démocratie, la consécration de l'ouverture politique et le renforcement de la participation citoyenne.

LE FLN PROPOSE UNE VISION INTÉGRÉE POUR UNE ALGÉRIE FORTE

Le secrétaire général du parti du Front de Libération Nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek, a souligné, hier à Oran, que sa formation politique participe aux élections législatives du 2 juillet avec un programme portant une vision globale visant à poursuivre l'édification d'une Algérie forte et prospère. Lors d'une réunion animée dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives, M. Benbarek a affirmé que le parti propose "une vision intégrée pour une Algérie forte, juste et prospère, qui crée de la richesse et des opportunités d'emploi, qui soutient l'investissement et la production, et renforce sa sécurité alimentaire et énergétique". Après avoir indiqué que le parti FLN aborde cette échéance électorale fort de son héritage, il a rappelé que la participation aux élections constitue "un devoir national et une responsabilité qui incombe à tous", afin de contribuer à façonner l'avenir du pays.

FRONT EL-MOUSTAKBAL : « POUR UNE ÉCONOMIE NATIONALE FORTE ET DURABLE »

Le président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutboug, a mis en avant, hier à Oran, l'importance de renforcer l'environnement de l'investissement en Algérie, le qualifiant de pilier essentiel pour poursuivre l'édification d'une économie nationale forte et durable. Animant une réunion à la salle de cinéma "Es-Saâda", dans le cadre de la campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet prochain, M. Boutboug a affirmé que son parti est convaincu de la nécessité de "renforcer l'environnement de l'investissement et de fournir les conditions favorables aux investisseurs nationaux et étrangers, dans le cadre d'une stratégie globale visant à diversifier l'économie et à poursuivre la réduction de la dépendance aux revenus pétroliers".

LE PT : « SOUTIEN À L'ÉCONOMIE NATIONALE »

Depuis Djelfa, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a affirmé hier, que le renforcement du développement durable figure parmi les principaux engagements de sa formation politique dans le cadre de son programme électoral pour les législatives du 2 juillet prochain.

Intervenant lors d'une réunion au Théâtre régional Ahmed-Benbouzid, Mme Hanoune a évoqué le volet économique du programme de son parti, axé sur le renforcement du développement durable et le soutien à l'économie nationale dans des secteurs stratégiques, tels que l'industrie, l'agriculture, la pêche et les autres activités génératrices de richesse.

Elle a également souligné que les candidats du PT défendent, au cours de cette campagne, aussi bien des préoccupations locales liées aux citoyens de leurs circonscriptions que des questions d'intérêt national, dans le but de "préservé les acquis sociaux de l'Etat" dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement et autres.

Synthèse R. N.



LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN COURS APPEL UNANIME À UNE FORTE PARTICIPATION CITOYENNE

Dans le cadre des élections législatives du 2 juillet, les partis politiques intensifient leurs efforts sur le terrain avec un appel partagé : la nécessité massive d'une participation électorale pour renforcer les institutions, améliorer la représentativité nouvelle du Parlement et soutenir le développement national.

Au cours des onzième et douzième jours de la campagne électorale, plusieurs formations politiques organisent des événements locaux dans diverses wilayas, mettant à l'honneur l'engagement des citoyens, surtout les jeunes, dans ce scrutin considéré comme crucial pour la politique du pays.

Le président du parti El Karama, Mohamed Daoui, a lancé un appel depuis Batna, à une grande mobilisation des votants, particulièrement des jeunes. Il considère que ce vote se révèle être un instrument crucial pour renforcer l'activité démocratique et appuyer les initiatives de développement local.

À Oum El Bouaghi, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a mis en lumière la nécessité de soutenir les candidats de son parti. Il a mis en évidence leur détermination à représenter les soucis des habitants et à les porter au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans la même veine, le président du Front El Moustakbal, Fatah Boutbig, a décrit les élections législatives, depuis Tlemcen,



comme un « grand rendez-vous national » et a encouragé à un taux de participation important afin d'assurer la présence d'un Parlement plus représentatif et en meilleure adéquation avec les besoins de la population.

À Mascara, des candidats de divers partis ont maintenu leurs initiatives de proximité, en particulier auprès de la jeunesse, en menant des discussions axées sur des enjeux prioritaires tels que l'emploi, l'investissement et le développement local. Le président du Mouvement de la Société pour la Paix

(MSP), Abdelali Hassani Cherif, à partir de Khenchela, a indiqué l'importance de restaurer la confiance entre les citoyens et les institutions de l'Etat, en proposant un projet focalisé sur un développement harmonieux réparti.

À Alger, lors d'un événement de proximité à Sidi Moussa, la secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a favorisé le contact direct avec les citoyens et a plaidé pour une prise en compte plus efficace des enjeux sociaux et économiques au sein de la prochaine Assemblée.

Quant à lui, le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaibèche, a lancé un appel à un vote massif afin de créer un Parlement en accord avec les aspirations populaires, en priorisant la jeunesse et le développement durable.

La présidente du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ) Fatma-Zohra Zerouati, a insisté la nécessité de préserver l'équilibre social et environnemental, tout en conjuguant la création d'emplois, la valorisation des ressources et l'essor durable.

Dans la wilaya de Mila, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Moudher Bouden, a décrit ce scrutin comme un fondement de la stabilité institutionnelle de l'Etat, mettant en relief son rôle crucial pour le maintien des institutions.

À Tizi Ouzou, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, a exhorté les citoyens à voter en nombre, jugeant que les initiatives de son mouvement coïncident avec les attentes de la société.

Ultimement, depuis Biskra, le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Dhoubi, a dévoilé un plan axé sur le progrès local et le renforcement de l'économie du pays, en liaison avec le renforcement des institutions élues.

Par ces diverses déclarations, les formations politiques se rejoignent sur une même message : transformer le vote du 2 juillet en une occasion de mobilisation citoyenne intense, considéré comme un outil très important pour renforcer les fondements institutionnels, augmenter la stabilité et continuer le processus de développement national.

Abir Menasria

PRINCIPALES DÉCLARATIONS DES ANIMATEURS

- Le président du Front El Moustakbal, Fatah Boutbig, à Tlemcen : "Le programme du parti repose sur la défense du pouvoir d'achat des citoyens, la consolidation des acquis sociaux, le soutien à l'investissement productif, la création d'emplois pour les jeunes, ainsi que sur l'encouragement des start-up et des initiatives économiques."
- Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, à Oum El Bouaghi : "Les candidats du FFS défendront, s'ils sont élus, de toutes leurs forces, les intérêts des citoyens, tout en s'engageant à transmettre et à répondre à leurs préoccupations au sein de l'Hémicycle."
- Le président du parti El Karama, Mohamed Daoui, à Batna : "Il est impératif de faire confiance aux candidats qui peuvent constituer une force de proposition au sein de l'Assemblée populaire nationale et qui sont aptes à défendre les préoccupations des citoyens aux niveaux local et national."
- Le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaibèche, à Tlemcen : "La participation massive aux prochaines élections législatives contribuera à la mise en place d'un Parlement à même de refléter les

préoccupations des citoyens."

- Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, à Tizi-Ouzou : "Les propositions portées par les candidats du parti sont en phase avec les aspirations de la société. J'appelle les citoyens à se rendre en masse aux urnes le 2 juillet prochain pour faire entendre leur voix."
- La présidente de Tajamou Amel Jazaïr (TAJ), Fatma-Zohra Zerouati, à Aïn Témouchent : "Tajamou Amel Jazaïr place la famille au cœur de son programme et œuvre à lui apporter tout le soutien nécessaire, afin qu'elle demeure ce creuset où se forment les générations de demain."
- Le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, à Jijel : "La formation politique du parti a présenté des candidats issus de différentes catégories de la société, possédant les compétences requises en matière de performance parlementaire, tant en termes de législation que de transmission et de défense des préoccupations des citoyens aux niveaux local et national."
- Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Moudher Bouden, à Mila : "Le

RND compte sur la composition du prochain Parlement en raison du renforcement des chances de la jeunesse d'obtenir des sièges à l'Assemblée populaire nationale."

- Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, à Khenchela : "Le programme du parti repose sur la consécration d'un développement équilibré entre les différentes wilayas du pays et sur le renforcement du décollage permettant à l'Etat de poursuivre la préservation de son histoire, son authenticité et le renforcement de sa présence sur tous les plans."
- Le président du parti de la Liberté et de la Justice (PLJ), Djamel Benziadi, à Djelfa : "Les prochaines élections législatives constituent une opportunité pour choisir des compétences et des élites à même de traduire les préoccupations des citoyens au Parlement."
- La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, à Alger : "Le Parti des travailleurs s'engage à porter les préoccupations des citoyens au sein de l'Assemblée populaire nationale, si la confiance est accordée à ses candidats."

PLACÉES SOUS LA TUTELLE DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE CRÉATION DE DEUX IMPORTANTES STRUCTURES

Deux entités principales sont actuellement en cours de création sous l'égide de la présidence de la République, le Haut-Conseil, qui comprend des chercheurs et des scientifiques algériens, et l'Agence nationale d'archéologie.

Le Haut-Conseil des scientifiques et des chercheurs devrait jouer un rôle important dans le soutien de la dynamique de développement que connaît le pays, conformément à l'engagement ferme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de soutenir la science, le savoir et l'innovation au service de la nation.

Cette institution de haut niveau réunira un groupe d'élite de scientifiques et de chercheurs algériens de renommée internationale, notamment les talents et experts scientifiques de la



communauté nationale résidant à l'étranger, qui ont fait preuve ces dernières années d'un engagement total dans la relance sociale et économique du pays.

La création de cet important organe s'inscrit dans le contexte du dynamisme socio-économique que

connaît le pays, conformément à la politique du président de la République visant à faire du savoir, de la recherche scientifique et de l'innovation le moteur d'un développement global pour l'Algérie, notamment au vu de la large implication de la communauté

nationale à l'étranger dans la dynamique d'une Algérie nouvelle et prospère.

Quant à l'Agence nationale d'archéologie, sa création et son rattachement à la présidence de la République envoie un message fort pour un pays qui considère son patrimoine inestimable comme une priorité de l'action de l'Etat. La création de cette nouvelle entité majeure témoigne de l'importance considérable que l'Etat accorde à la préservation, la protection et la valorisation du patrimoine national, surtout compte tenu de la richesse exceptionnelle du patrimoine algérien, caractérisé par une profondeur et une diversité culturelles exceptionnelles.

Ces trésors archéologiques, qui traversent les âges, sont mis en évidence par les centaines de sites archéologiques recensés sur l'ensemble du territoire national, qui doivent être préservés, étudiés et valorisés.

Abir Menasria

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ATTEINTES DU TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME INAUGURATION D'UN CENTRE À TIPASA

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a inauguré jeudi dernier à Tipasa un Centre spécialisé dans la prise en charge des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme. Cette nouvelle structure vient renforcer le réseau national des établissements dédiés à l'accompagnement de cette catégorie de citoyens. Accompagnée du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaouia, la ministre a visité les différentes installations du centre, doté d'une capacité d'accueil de 120 places. Elle a inspecté les espaces de diagnostic et d'évaluation, les salles de rééducation pédagogique et psychologique, ainsi que les espaces d'accompagnement social et de prise en charge pluridisciplinaire, aménagés selon des normes spécialisées garantissant un environnement thérapeutique et éducatif adapté.



Destiné aux enfants et adolescents âgés de 3 ans jusqu'à la fin de leur parcours scolaire, le centre est encadré par un effectif de 86 employés, dont 54 encadreurs pédagogiques et 32 agents administratifs. Cette équipe assure une prise en charge globale des bénéficiaires et les accompagne tout au long de leur parcours éducatif et de rééducation.

La structure a pour mission de développer des programmes individualisés répondant aux besoins spécifiques de chaque enfant. Elle propose notamment l'éducation précoce, le soutien scolaire,

l'accompagnement psychologique et pédagogique, ainsi que la rééducation fonctionnelle. Le centre œuvre également à favoriser l'intégration des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme dans les établissements scolaires ordinaires et les dispositifs de formation professionnelle, tout en organisant des activités culturelles, sportives et récréatives destinées à renforcer leur autonomie et leur inclusion sociale. Le centre de Tipasa est le quatrième établissement de ce type inauguré ces dernières semaines après ceux de Tébessa, Béchar et Oran. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer la prise en charge des enfants atteints d'autisme et à favoriser leur intégration effective au sein de la société. Cette initiative s'intègre dans la stratégie du secteur de la solidarité nationale visant à mettre en place un système plus spécialisé et plus performant pour l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques, à travers l'intervention précoce, le suivi scientifique continu et des programmes de rééducation adaptés à chaque bénéficiaire.

Cheklat Meriem

LE MINISTRE DU TRAVAIL INSISTE SUR LA POURSUITE DES EFFORTS VISANT À AMÉLIORER LE SERVICE PUBLIC

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé une réunion consacrée à la présentation du bilan des activités réalisées entre le 24 mai et le 17 juin 2026, ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre des orientations données lors des précédentes réunions concernant l'amélioration des prestations du service public, a indiqué samedi dernier un communiqué du ministère. Lors de cette réunion tenue jeudi dernier dans le cadre du suivi périodique des activités de l'administration centrale, le ministre a écouté des exposés présentés par les responsables des différentes structures centrales, portant sur l'état d'avancement des programmes et des activités prévus, les principales

préoccupations enregistrées, ainsi que les perspectives de travail pour la période à venir, précise la même source. A cette occasion, M. Saihi a souligné "la nécessité de poursuivre les efforts visant à améliorer la performance et à élever la qualité du service public à un niveau d'efficacité optimal, à travers l'intensification des activités de sensibilisation et d'information, ainsi que le renforcement de l'action de proximité, à même de rapprocher l'administration du citoyen et de répondre à ses préoccupations avec efficacité et célérité". Le ministre a également insisté sur "l'importance d'une prise en charge sérieuse et permanente des différents dossiers soulevés", en veillant à "leur traitement dans les meilleurs délais et en

renforçant la coordination entre les différents services et structures afin d'assurer la cohérence de l'action et l'efficacité des interventions sur le terrain". Il s'agit également d'"ancrer la culture de vigilance à travers un suivi continu des activités des organismes et des établissements sous tutelle afin de détecter les dysfonctionnements et de prendre, en temps opportun, les mesures nécessaires pour y remédier", ajoute la même source. Dans le même contexte, il a rappelé l'impératif de "veiller à l'examen et au traitement des recours introduits par les jeunes n'ayant pas pu bénéficier de l'allocation chômage via la plateforme numérique 'Insat' mise à leur

disposition", ainsi qu'à la poursuite des efforts visant à faire connaître les droits et obligations des usagers du service public et à consacrer les principes de transparence et d'équité dans la prise en charge de leurs préoccupations". A l'issue de la réunion, le ministre a réitéré "la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des orientations relatives à la modernisation de l'administration, à la généralisation de la numérisation et la simplification des procédures administratives, ainsi qu'à la rationalisation des dépenses et le renforcement de la gouvernance, à même de contribuer à l'amélioration du rendement du secteur et de la qualité du service public fournis au citoyen", selon la même source. **APS**

UN DISPOSITIF OPÉRATIONNEL À PARTIR DU 1^{er} JUILLET QUATRE NOUVELLES MESURES DANS L'IMPORT-EXPORT

À compter du 1er juillet, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations mettra en œuvre un nouveau dispositif réglementaire visant à renforcer le contrôle des opérations d'exportation et d'importation, à lutter contre les pratiques frauduleuses et à améliorer la traçabilité des flux commerciaux.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des orientations des hautes autorités du pays en faveur de l'assainissement de l'environnement économique national. Elles ont été présentées lundi dernier par Samir Derradji, directeur général de la promotion des exportations, lors de son passage à l'émission «L'invité du jour» sur la Chaîne III de la Radio algérienne.

Selon le responsable, plusieurs enquêtes administratives et contrôles de terrain ont mis en évidence des pratiques de contournement de la réglementation qui fragilisent les mécanismes de contrôle, favorisent la fuite de devises et perturbent le fonctionnement normal du marché. «L'administration est là pour colmater toute brèche dans la réglementation », a-t-il affirmé.

PRODUITS PÉRISSABLES : FIN DE LA DOMICILIATION DIFFÉRÉE SANS CONTRÔLE

La première mesure concerne les exportations de produits frais et périssables. Jusqu'à présent, ces marchandises bénéficiaient d'un régime particulier leur permettant d'être expédiées avant l'accomplissement de certaines formalités liées à la domiciliation bancaire, compte tenu de leur caractère urgent. Or, selon M. Derradji, ce dispositif a montré ses limites. « Les opérateurs disposaient de quinze jours pour déclarer et domicilier l'opération après l'exportation. Malheureusement, beaucoup ne revenaient plus », a-t-il expliqué. Pour remédier à cette situation, les autorités imposent désormais une nouvelle condition : tout exportateur de produits périssables devra présenter la facture domiciliée de son opération précédente avant d'être autorisé à effectuer une nouvelle expédition. « À partir du 1er juillet, tout exportateur de produits périssables est tenu de présenter, avant une deuxième expédition, la facture domiciliée de la précédente opération », a précisé le responsable. L'objectif est de renforcer la traçabilité des transactions et de garantir le



rapatriement effectif des recettes d'exportation.

EXPORTATIONS DE MOINS DE 100 000 DINARS : UNE AUTORISATION PRÉALABLE DÉSORMAIS REQUISE

La deuxième disposition vise les exportations dont la valeur est inférieure à 100 000 dinars. Jusqu'ici, ces opérations étaient exemptées de domiciliation bancaire afin de faciliter les échanges de faible montant. Selon le directeur général de la promotion des exportations, certains opérateurs ont toutefois exploité cette dérogation en fractionnant des transactions importantes en plusieurs opérations de faible valeur afin d'échapper aux contrôles. « Un grand exportateur pouvait fragmenter ses exportations en plusieurs opérations inférieures à 100 000 dinars et exporter sans domiciliation », a-t-il indiqué. Désormais, ces exportations devront faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par le ministère du Commerce extérieur. Cette exigence permettra aux services compétents de disposer d'une visibilité complète sur les opérations réalisées et de prévenir les détournements de la réglementation. « Nous aurons un droit de regard sur ces exportations », a souligné M. Derradji, estimant que cette mesure contribuera à limiter les risques de fuite de capitaux et à assurer le rapatriement des recettes générées à l'étranger.

SOUS-FACTURATION : LES INTERMÉDIAIRES SOUMIS À LA VALIDATION DES PRODUCTEURS

La troisième mesure concerne les traders et intermédiaires qui exportent des produits acquis auprès de producteurs nationaux. Si

les autorités reconnaissent leur rôle dans la conquête des marchés extérieurs, elles souhaitent mettre un terme aux pratiques de sous-facturation observées dans certains secteurs. Selon M. Derradji, certains intermédiaires exportent des marchandises algériennes à des prix largement inférieurs à leur valeur réelle. « Ils achètent la marchandise algérienne et l'exportent à un prix dérisoire. C'est une forme de fuite de capitaux et de devises », a-t-il déclaré.

Pour lutter contre ce phénomène, le ministère exigera désormais une validation préalable du prix par le producteur avant toute opération d'exportation réalisée par un intermédiaire. « L'intermédiaire devra disposer d'une autorisation du producteur validant le prix réel du produit », a précisé le responsable. Cette obligation s'appliquera à l'ensemble des produits exportés, qu'ils soient agricoles, agroalimentaires ou industriels.

IMPORTATIONS : DAVANTAGE DE VISIBILITÉ SUR LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION

La quatrième mesure porte sur les opérations d'importation destinées à la revente en l'état. Les autorités souhaitent disposer d'une meilleure visibilité sur les circuits de distribution des marchandises importées afin de lutter contre les pratiques spéculatives et les déséquilibres constatés sur le marché national. Dans ce cadre, chaque importateur devra transmettre à l'administration un plan détaillé indiquant les lieux de stockage, les circuits de distribution, ainsi que les destinations prévues pour les marchandises importées. « Il faudra désormais nous indiquer l'itinéraire de cette marchandise : où elle sera vendue et comment elle

sera stockée », a expliqué M. Derradji. Élaborée en coordination avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, cette mesure vise à assurer une meilleure répartition des produits sur l'ensemble du territoire national et à limiter les pénuries artificielles provoquées par certains opérateurs. « L'objectif n'est pas de cadenciser la distribution mais de la réguler », a insisté le responsable.

VERS UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE PLUS TRANSPARENT

Selon le directeur général de la promotion des exportations, certaines perturbations observées sur le marché sont liées à des comportements spéculatifs consistant à retarder volontairement la mise en circulation de produits importés ou à les stocker dans l'attente d'une hausse des prix. « Certains opérateurs stockent les marchandises et attendent simplement que les prix augmentent », a-t-il affirmé, citant notamment le cas des pièces de rechange automobiles. Pour M. Derradji, l'ensemble de ces dispositions marque une nouvelle étape dans la modernisation de la gouvernance économique nationale. « Nous sommes dans une phase d'encadrement, de régulation, de maîtrise, d'organisation et d'assainissement de l'économie nationale », a-t-il déclaré. À travers ces nouvelles mesures, les pouvoirs publics entendent renforcer la transparence des échanges, sécuriser les flux financiers, protéger le marché national et créer un environnement économique plus sain et plus attractif pour les investisseurs et les partenaires étrangers.

Y. O.

FESTIVAL DES SPORTS D'ALGER

UNE PREMIÈRE JOURNÉE MARQUÉE PAR UNE FORTE AFFLUENCE DES FAMILLES

La troisième édition du Festival des sports d'Alger a démarré sous de bons auspices, attirant dès sa première journée un nombre important de familles venues profiter des nombreuses activités sportives et récréatives organisées au niveau des différents espaces relevant de oued El Harrach. Les organisateurs s'attendent à une affluence encore plus importante durant les deux dernières journées de cette manifestation placée sous le slogan « El Bahdja nous unit ».



Le directeur de l'établissement public chargé de la gestion de oued El Harrach, Ouahab Mohamed Adlane, a indiqué que cette première journée a connu une participation appréciable des familles, venues partager des moments de détente et découvrir les différentes animations proposées. Il a souligné que la fréquentation devrait augmenter davantage durant le week-end. La principale nouveauté

de cette troisième édition réside dans l'élargissement du programme, qui comprend désormais plus de vingt activités réparties sur cinq sites majeurs : les rives est et ouest de oued El Harrach, le site de la Prise d'eau à Bourouba, celui d'Er-Ramli à Gué-de-Constantine, ainsi que le site de la Réconciliation nationale à Bentalha dans la commune de Baraki. Les visiteurs ont pu assister ou participer à de nombreuses

compétitions et démonstrations sportives couvrant plusieurs disciplines, notamment le football à cinq, le handball, le basketball, la natation, l'équitation, l'escalade, le cyclisme, les jeux sans frontières, le tennis, le tennis de table, la lutte, le tir à l'arc, les sports mécaniques et la course à pied. Selon M. Ouahab, le Festival des sports d'Alger est devenu au fil des éditions un rendez-vous incontournable pour les familles

algériennes, offrant un espace de pratique sportive, de loisirs et de convivialité grâce à une programmation diversifiée qui séduit aussi bien les enfants que les adultes.

Cette édition se distingue également par l'introduction du numérique avec le lancement de l'application mobile SportAl, une plateforme digitale permettant aux citoyens de localiser les infrastructures sportives, de découvrir les services disponibles et de consulter les programmes d'activités proposés dans les différents espaces concernés. Les organisateurs tablent sur un succès important de cette manifestation qui se déroule sur quatorze sites à travers la capitale. À cet effet, ils invitent les familles d'Alger et des wilayas voisines à profiter des activités programmées et des espaces aménagés pour l'occasion. Pour rappel, l'ouverture officielle de cette troisième édition a été présidée jeudi dernier par le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, confirmant la volonté des autorités locales de promouvoir la pratique sportive de proximité et d'encourager les activités de loisirs au profit des citoyens.

Cheklat Meriem

PROTECTION DE L'ENFANCE DANS L'ESPACE NUMÉRIQUE

APPEL À RENFORCER LA SENSIBILISATION ET LA PRÉVENTION

Les participants à un colloque scientifique consacré au thème « L'enfance dans l'espace numérique : entre immunisation des valeurs et protection juridique », organisé jeudi dernier à Alger, ont insisté sur la nécessité de renforcer la sensibilisation de la société à l'utilisation sûre et responsable des technologies numériques par les enfants. Organisé par l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), en coordination avec le Haut-Conseil islamique (HCI), cette rencontre a réuni des experts et des acteurs concernés par la protection de l'enfance. Les intervenants ont souligné l'importance d'impliquer les différentes institutions spécialisées, ainsi que l'ensemble des partenaires concernés afin de promouvoir un usage sécurisé de l'espace numérique. À cette occasion, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a indiqué que cette rencontre, organisée dans le cadre de la Journée de l'enfant africain célébrée chaque année le 16 juin, vise à soutenir les efforts déployés pour renforcer la protection de l'enfance en Algérie à

travers l'amélioration continue du cadre juridique dédié à cette catégorie. Mme Cherfi a également annoncé que l'ONPPE finalise actuellement la mise en place d'une cellule de veille cybernétique destinée à lutter contre les usages abusifs des technologies et les contenus préjudiciables diffusés sur les plateformes numériques. Cette structure réunira des officiers et agents de la Police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la Sûreté nationale, ainsi que des spécialistes mobilisés en permanence pour traiter les problématiques touchant les enfants dans l'univers numérique. Pour sa part, le président du HCI, Mabrouk Zaid El Kheir, a plaidé pour une modernisation des méthodes de transmission des valeurs, conciliant les références culturelles et morales de la société avec les outils technologiques modernes. Selon lui, cette approche permettra de mieux protéger les enfants et de les préparer à une interaction positive et responsable avec l'environnement numérique. Il a également souligné que la

protection de l'enfance constitue un pilier fondamental pour la construction d'une société stable, appelant à une mobilisation collective afin de permettre aux institutions spécialisées d'adapter leurs méthodes de sensibilisation et d'accompagnement aux défis du numérique. La rencontre a été marquée par plusieurs conférences portant notamment sur les dimensions religieuses, juridiques et sociales de la protection de l'enfance à l'ère numérique, la législation nationale relative aux droits de l'Homme, la citoyenneté numérique, ainsi que le rôle des corps de sécurité dans la protection des mineurs. À l'issue des travaux, les participants ont recommandé l'élaboration d'une stratégie nationale intégrée en faveur d'une culture numérique sûre, ainsi que le renforcement de la coordination entre les institutions publiques, les services de sécurité et la société civile, afin de garantir un environnement numérique protecteur et favorable à l'épanouissement des enfants.

Ch. Meriem

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE EN DÉBAT

Une rencontre s'est tenue, jeudi dernier à Alger, entre le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, au cours de laquelle les voies d'utilisation de solutions technologiques innovantes pour le développement des services du secteur de l'hydraulique assurés par les start-up ont été passées en revue,

indique un communiqué conjoint des deux ministères. Tenue en présence de cadres des deux départements ministériels et de représentants de start-up, cette rencontre a constitué "un espace d'échange et de concertation autour de l'appui à l'innovation et de la valorisation des approches technologiques modernes, avec des présentations portant sur les dernières technologies liées au contrôle à distance, aux compteurs

intelligents et à la détection précoce des fuites d'eau, pour contribuer à l'amélioration des performances des réseaux et à la modernisation du service public de l'eau", précise-t-on de même source. Les deux ministres ont exprimé leur disposition à renforcer la coopération entre les deux secteurs et à appuyer les start-up et les micro-entreprises actives dans ce domaine, tout en encourageant le recours aux compétences algériennes et la

valorisation de leurs innovations pour contribuer au développement et à la modernisation des services du secteur de l'hydraulique. Au terme de la rencontre, les deux parties ont réitéré leur engagement à poursuivre le travail conjoint et à élargir les domaines de coopération à l'ensemble des activités du secteur, particulièrement l'alimentation en eau potable, l'assainissement et l'irrigation agricole, conclut le communiqué.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

HOMMAGE À CEUX QUI FONT RAYONNER LA CULTURE ALGÉRIENNE

Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal d'Alger, la cérémonie officielle marquant la célébration de la Journée nationale de l'artiste.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'attention particulière accordée par l'État à la promotion de la culture nationale et à la valorisation des contributions de la famille artistique algérienne à l'enrichissement de la scène culturelle ainsi qu'au renforcement des fondements de l'identité nationale. La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, ainsi que de plusieurs membres du Gouvernement, de hauts responsables de l'État, d'un large parterre d'artistes, d'intellectuels, de créateurs et de représentants de la famille culturelle et artistique nationale.

particulier accordé par les pouvoirs publics à la promotion de la création culturelle et artistique, à l'encouragement et à l'accompagnement des jeunes talents, contribuant ainsi au développement de la dynamique culturelle nationale et à la stimulation de la production intellectuelle et artistique. Il vise également à mettre en

valor les compétences algériennes et à consacrer les valeurs d'innovation, d'excellence et de créativité.

Cette manifestation annuelle, organisée sous le haut patronage du Président de la République, traduit également la reconnaissance du rôle majeur joué par la famille artistique algérienne dans le service de la culture nationale, la préservation de la mémoire collective de la Nation et la transmission du patrimoine culturel. Elle témoigne de l'engagement de l'État à poursuivre son soutien aux artistes, à améliorer les conditions d'exercice de leurs activités créatives et à promouvoir leur statut social et professionnel, renforçant ainsi la place de la culture en tant que levier essentiel du développement national et facteur déterminant de consolidation de l'unité nationale et de préservation du patrimoine civilisationnel du pays.

Ch. M.

LES JEUNES CRÉATEURS « ALI MAÛCHI » 2026

À cette occasion, les lauréats du Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs « Ali Maâchi » au titre de l'année 2026 ont été distingués dans les différentes catégories littéraires et artistiques. Celles-ci comprennent le roman, la poésie, l'œuvre théâtrale écrite, les compositions musicales, les arts du chant, la danse, les arts cinématographiques et audiovisuels, les arts de la scène ainsi que les arts plastiques. Ce prix reflète l'intérêt





ALGER16,
le quotidien
du **Grand Public**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

CARENCES EN FER CHEZ L'ENFANT : 5 SIGNES QUI DOIVENT VOUS ALERTE

■ *Fatigue persistante, teint pâle, difficultés de concentration... Ces symptômes anodins peuvent cacher une carence en fer, un trouble nutritionnel fréquent chez l'enfant. Selon une étude australienne, un dépistage précoce est essentiel pour éviter les conséquences sur le développement cérébral et physique.*

LE FER, UN ACTEUR CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Le fer joue un rôle central dans la formation de l'hémoglobine, indispensable au transport de l'oxygène dans l'organisme. Une carence entraîne donc une oxygénation insuffisante des tissus, affectant à la fois l'énergie, la croissance et la concentration. Chez les enfants, ce déficit est l'un des plus fréquents au monde : il concernerait jusqu'à un tiers des moins de 5 ans selon les estimations internationales. En France, il reste souvent sous-diagnostiqué, faute de symptômes spécifiques au départ.

LES PÉRIODES À RISQUE : NOURRISSONS ET ADOLESCENTS

Les besoins en fer explosent à certains moments de la vie :

- Chez les nourrissons, en particulier ceux non allaités ou nourris exclusivement au lait de vache, pauvre en fer.
- À l'adolescence, en raison de la croissance rapide, et chez les jeunes filles, à cause des pertes menstruelles. Un déséquilibre alimentaire ou un régime trop pauvre en viande, légumineuses ou légumes à feuilles vertes suffit à provoquer un déficit. Selon le Journal of Paediatrics and Child Health, une carence de quelques semaines peut déjà altérer les capacités cognitives et le tonus général.

LES SIGNAUX D'ALERTE À NE PAS NÉGLIGER

Les premiers symptômes peuvent passer inaperçus, mais certains signes doivent alerter les parents :

- fatigue chronique ou baisse d'énergie;
- pâleur du visage, des lèvres ou sous les paupières;
- troubles de la concentration, irritabilité, baisse scolaire;
- ongles cassants, perte d'appétit, infections répétées;
- pieds et mains froids sans cause apparente.

Chez certains enfants, on observe aussi un comportement inhabituel appelé pica, c'est-à-dire l'envie de manger des substances non comestibles comme la terre ou le papier, un signal fort d'anémie ferriprive.

DES CONSÉQUENCES GRAVES SI RIEN N'EST FAIT

Sans prise en charge, la carence en fer évolue vers une anémie ferriprive, altérant durablement le développement intellectuel et moteur.

Les chercheurs rappellent qu'elle peut aussi perturber la régulation émotionnelle et la mémoire, entraînant des retards scolaires persistants. Heureusement, un diagnostic simple (dosage sanguin de la ferritine) permet d'agir rapidement par un ajustement alimentaire ou une supplémentation adaptée sous contrôle médical.

PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR : LE RÔLE DE L'ALIMENTATION

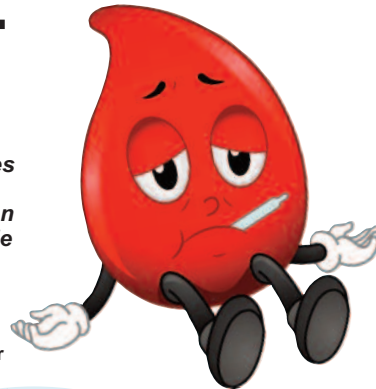
Une alimentation riche en fer héminique (viandes rouges, poissons) et non héminique (lentilles, épinards, tofu, céréales complètes) reste la meilleure prévention. L'association avec des aliments riches en vitamine C (agrumes, poivrons, kiwi) améliore l'absorption du fer. Les parents doivent aussi être attentifs aux enfants végétariens ou sélectifs sur le plan alimentaire, plus exposés au risque de carence.

QUELS SONT LES PREMIERS SIGNES D'UNE CARENCE EN FER CHEZ L'ENFANT ?

Fatigue, pâleur, irritabilité et baisse de concentration sont les symptômes les plus fréquents d'un manque de fer.

COMMENT CONFIRMER UNE CARENCE EN FER ?

Une simple prise de sang mesurant la ferritine permet d'évaluer les réserves en fer et d'adapter le traitement.



COMMENT PRÉVENIR LA CARENCE EN FER CHEZ L'ENFANT ?

En privilégiant une alimentation variée, riche en fer et en vitamine C, et en consultant un médecin en cas de doute ou de fatigue persistante.



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.82

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations... à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

COUPE DU MONDE 2026

EN PRÉVISION DE LEUR DEUXIÈME MATCH FACE À LA JORDANIE

LES VERTS DEPUIS HIER À SAN FRANCISCO



La préparation de la prochaine rencontre de l'équipe nationale contre la Jordanie, programmée pour lundi prochain à 20h, heure locale, se poursuit. Il faut préciser que le décalage horaire entre Alger et San Francisco est de 8 heures, contre 6 heures avec Kansas City.

● Un trio slovène pour Algérie - Jordanie

**SLAVKO VINCIC
AU SIFFLET**

● Consulat général d'Algérie à San Francisco

**LA MISE EN GARDE À L'ÉGARD
DES SUPPORTERS DES FENNECS**

Pages 14 et 15



COUPE DU MONDE 2026

PREMIÈRE APPLICATION D'UNE NOUVELLE RÈGLE CARTON ROUGE POUR UN JOUEUR QUI PARLAIT EN SE COUVRANT LA BOUCHE

Pour la première fois, un arbitre de la Coupe du monde a appliqué une nouvelle précision de l'alinéa 4 de la loi 12 de l'IFAB visant à endiguer les débordements racistes ou injurieux. Et c'est Miguel Almiron, joueur du Paraguay, qui en a fait les frais dans la nuit de vendredi à samedi derniers contre la Turquie.

C'est une grande première. Dans la nuit de vendredi à samedi derniers, lors du match entre la Turquie et le Paraguay (0-1) à la Coupe du monde 2026, Miguel Almiron est entré dans l'histoire en devenant le premier joueur à être exclu d'une rencontre pour avoir couvert sa bouche en parlant à un adversaire lors d'une altercation. L'arbitre Ivan Barton a strictement appliqué cette nouvelle règle lancée pendant le Mondial pour endiguer les comportements racistes et/ou injurieux. Alors qu'un de ses coéquipiers était au sol au centre du terrain en réclamant une faute turque en fin de première



période, Almiron a participé à un attroupement de joueurs et s'est adressé au Turc Mert Muldur en couvrant sa bouche avec la main. Les Turcs se sont immédiatement plaints à l'arbitre, qui a été appelé par la VAR. L'officiel salvadorien a visionné les images et rapidement sorti un carton rouge direct pour Almiron. Cette nouvelle règle a été introduite pour le Mondial après la polémique suscitée en février, lorsque l'Argentin de Benfica

Gianluca Prestianni avait été accusé d'avoir proféré des insultes racistes en se cachant la bouche à l'encontre de la star brésilienne du Real Madrid Vinicius Junior, lors d'un match de Ligue des champions. Elle a été ajoutée en mai via des amendements à l'édition 2026-2027 des lois du jeu de l'IFAB. D'après l'alinéa 4 de la loi 12, les joueurs, remplaçants ou joueurs remplacés doivent être exclus s'ils "se couvrent la bouche (avec la main, le bras ou le maillot) lorsqu'ils s'adressent à un adversaire de manière provocante, moqueuse ou offensante, ou dans une situation provocante, offensante ou de moquerie". Autrement dit : un joueur se couvrant la

bouche pour parler calmement à un coéquipier sur le chemin des vestiaires, par exemple, ne sera pas sanctionné. "Si c'est une conversation amicale, ils peuvent continuer sans aucun problème. Mais dans le cas d'une conversation "conflictuelle", cela devient complètement interdit", a précisé l'Italien Pierluigi Collina, ancien arbitre international et responsable de l'arbitrage à la FIFA. Notons que l'amendement précise que cette règle est applicable "à la discrétion des compétitions". Il conviendra donc à chaque championnat ou tournoi de l'inscrire à son propre règlement. Si son exclusion n'a pas eu d'incidence sur le résultat de sa sélection, Miguel Almiron va manquer le dernier match du groupe D crucial du Paraguay contre l'Australie vendredi prochain. Selon le règlement de la compétition, "si un joueur ou un officiel d'équipe reçoit un carton rouge direct ou indirect (second avertissement), il est automatiquement suspendu pour le match suivant de son équipe". Et de préciser : "D'autres sanctions peuvent en outre être imposées."

ESPAGNE

MUNOZ ABSENT À L'ENTRAÎNEMENT À DEUX JOURS DU MATCH FACE À L'ARABIE SAOUDITE

La sélection espagnole de football s'est entraînée vendredi dernier à Chattanooga (Tennessee), en l'absence du milieu offensif Victor Munoz, à deux jours de son deuxième match du Mondial 2026 (Gr. H) contre l'Arabie saoudite, alors que son prodige Lamine Yamal ne devrait pas jouer la totalité de la rencontre prévue ce soir à Atlanta. Le joueur de Liverpool, victime d'une blessure musculaire contractée en fin de saison, a rechuté et s'est entraîné à l'écart du groupe. "C'est très tôt, c'est inutile, je suis en pleine période d'adaptation, ce n'est pas le moment de disputer un match entier, mais je peux jouer les minutes que le coach voudrait", a-t-il déclaré à la télévision publique espagnole (RTVE). Le Barcelonais, qui se remet d'une blessure à une cuisse, ne devrait donc pas être titulaire contre l'Arabie saoudite dimanche (18h00) à Atlanta, lui qui était rentré 20 minutes lundi dernier contre le Cap-Vert (0-0) pour l'entrée en lice de la Roja à la Coupe du monde. Vendredi dernier à l'entraînement ouvert quinze minutes aux médias, Yamal n'est pas apparu gêné physiquement lors de l'exercice du "toro". Les 26 joueurs ont participé à la séance, dont le milieu Mikel Merino - sur le retour d'une longue blessure à un pied - qui était absent mardi dernier lors du dernier entraînement ouvert à la presse.



La Turquie quitte déjà la Coupe du monde 2026 par la petite porte. Battue par le Paraguay (1-0) hier, après une première défaite contre l'Australie (2-0), la sélection de Vincenzo Montella est éliminée dès la phase de groupes. Un immense échec pour une équipe qui retrouvait le Mondial après vingt-quatre ans d'absence et qui nourrissait de grandes ambitions. Avec des joueurs comme Arda Güler, Kenan Yıldız ou Hakan Çalhanoğlu, la Turquie espérait franchir un cap dans un tournoi élargi à 48 équipes. Mais le bilan est sans appel : deux défaites, aucun but inscrit et une élimination précoce malgré une seconde période disputée en supériorité numérique face au Paraguay. Dans ce contexte, le sélectionneur Vincenzo Montella se retrouve sous pression. Arrivé à la tête de l'équipe en 2023, l'Italien avait pourtant redonné de l'élan à la sélection en l'emmenant jusqu'en quarts de finale de l'Euro 2024 avant de décrocher la qualification pour ce Mondial. Cette



fois, ses choix tactiques et sa gestion du groupe sont remis en question après un tournoi raté. Les critiques ne visent toutefois pas uniquement le sélectionneur. Plusieurs cadres de l'équipe sont également pointés du doigt pour leur manque d'efficacité et leur incapacité à faire la différence dans les moments décisifs. Les attentes étaient élevées autour de cette génération talentueuse, mais les performances sur le terrain n'ont pas été à la hauteur des espoirs placés en elle. L'élimination est d'autant plus difficile à accepter que la Turquie disposait d'une occasion favorable de se qualifier dans un groupe où plusieurs scénarios restaient ouverts. Au lieu de cela, elle quitte la compétition dès le premier tour, laissant derrière elle un profond sentiment de gâchis. Avant de rentrer au pays, les Turcs disputeront un dernier match face aux États-Unis dans la nuit de jeudi à vendredi. Une rencontre sans enjeu sportif, si ce n'est celui de terminer leur parcours sur une note plus positive et d'éviter une sortie encore plus douloureuse.

ÉLIMINATION PRÉCOCE LA TURQUIE QUITTE DÉJÀ LE MONDIAL

TROPHÉE D'HOMME DU MATCH BRÉSIL-HAÏTI SCHOLLES ESTIME QUE LA POPULARITÉ DE VINÍCIUS A ÉCLIPSÉ CUNHA

Paul Scholes, légende de Manchester United, a estimé que Vinicius Junior, la star brésilienne, n'aurait pas dû être désigné « homme du match » lors de la rencontre face à Haïti, en Coupe du monde 2026. « Franchement, je ne comprends pas que l'on ait donné le titre d'homme du match à Vinicius, je ne comprends vraiment pas », a-t-il déclaré à l'AS. « Si j'étais Matheus Cunha au moment de rentrer au vestiaire, je poserais quelques questions à ce sujet. » Il a ajouté : « Vous voulez dire qu'un joueur marque deux buts en Coupe du monde, qu'il scelle directement l'issue de la rencontre et qu'il repart pourtant sans avoir reçu le titre de meilleur joueur du match ? Cela n'a absolument aucun sens pour moi. » Il a toutefois nuancé son propos : « Ne vous méprenez pas, Vinicius Junior a été très bon ce soir, il s'est montré

dangereux, dynamique et a causé des problèmes tout au long du match, personne ne le nie. Mais les matchs de football se jouent sur des instants et les plus grands instants de la soirée ont été l'œuvre de Cunha. » Cunha a inscrit un doublé et a répondu présent quand le Brésil avait besoin de buts ; c'est lui qui a eu l'influence la plus directe sur le score. Pour moi, c'est cela que ce genre de récompenses doit reconnaître. » Il a ajouté : « J'ai parfois l'impression que certains joueurs remportent des récompenses grâce à leur nom, leur réputation ou leur popularité, plutôt que pour ce qu'ils ont réellement fait sur le terrain pendant 90 minutes. Si un joueur moins connu, avec un numéro de maillot plus modeste, avait réalisé la même performance, je ne pense pas que nous aurions cette discussion. »



COUPE DU MONDE 2026



EN PRÉVISION DE LEUR DEUXIÈME MATCH FACE À LA JORDANIE LES VERTS DEPUIS HIER À SAN FRANCISCO

Vladimir Petkovic et la sélection nationale devaient rallier la ville de San Francisco, hier en fin de journée, en prévision de leur deuxième match de la phase des groupes du Mondial américain, prévu dans la nuit de lundi à mardi au stade Bay Area de Santa Clara en Californie, contre la Jordanie.

A l'occasion, la délégation algérienne a eu à effectuer l'un des déplacements les plus longs pour une sélection changeant de stade durant ce Mondial. En effet, la ville de San Francisco est distante de quelque 2.900 km (environ 1.800 miles) de Kansas City. Et le stade de Santa Clara, qui abritera la rencontre, est encore lointain de plus de 60 km de San Francisco. C'est dire le trajet que devront faire les supporters pour être présents au deuxième rendez-vous de leur équipe. C'est l'équivalent d'environ 26 à 27 heures de conduite continue. Pour les Verts, ce sera un vol direct d'une durée de près de 4 heures pour accomplir les 2.400 km, à vol d'oiseau, séparant les deux villes. Auparavant, les coéquipiers de Mahrez avaient rendez-vous en matinée pour effectuer leur dernière séance d'entraînement à leur camp de base à Kansas City. Belaid et ses camarades se sont exercés comme de coutume au stade de Rock Chalk Park de l'université du Kansas dans la région de Lawrence. Petkovic devait mettre en place sa stratégie et affiner son plan d'attaque en vue de ce deuxième match crucial contre la Jordanie, loin des regards de l'adversaire et ses éventuels mouchards. La séance revêtait, en effet, une importance particulière, car c'est hier que le technicien suisse devait tout mettre en place. Car après le déplacement d'hier, aujourd'hui, l'heure sera sans doute à la récupération du long voyage. A San Francisco, il sera vraisemblablement question de légers exercices et surtout d'un rappel de la mise en place de onze sur le terrain de Bay Area qui reste à découvrir pour les Verts. Tout comme Petkovic usera certainement de beaucoup de pédagogie et de psychologie pour galvaniser ses troupes qui doivent absolument faire



abstraction de la grosse déception de mardi dernier avec le revers subi contre l'Argentine lors du premier match.

PAS DE BLESSÉS, TOUS LES JOUEURS APTES POUR LE SERVICE

A signaler que Mandi et ses coéquipiers avaient repris les entraînements à Lawrence dès le lendemain matin de leur dérouté. Dès 11 heures du matin, tout le monde était sur la pelouse du stade de Rock Chalk Park pour entamer la préparation du rendez-vous jordanien, prévu, pour rappel, pour le 22 juin à 20h00 (heure locale), soit le 23 juin à 4 heures (heure algérienne). L'ensemble des joueurs avait pris part à cette reprise. Lors de la séance, le sélectionneur national avait divisé son effectif en deux groupes : les titulaires de la rencontre de la veille ont effectué un travail de récupération sous la conduite du préparateur physique, tandis que le reste du groupe a suivi une séance complète avec ballon. « Naturellement déçus par le premier revers face aux champions du monde en titre, les coéquipiers de Riyad Mahrez sont

néanmoins déterminés à tourner rapidement la page afin de se concentrer pleinement sur leurs deux prochaines échéances face à la Jordanie et l'Autriche, avec l'ambition de rebondir et décrocher leur qualification pour le tour suivant », commentait la FAF au lendemain du 3-0 subi contre l'Argentine. Jeudi dernier, le collectif s'était exercé en fin d'après-midi sur le même terrain de Rock Chalk Park. Débutée à 18 heures, heure locale (minuit, heure algérienne), la séance s'est également déroulée en présence de l'ensemble de l'effectif, sous la conduite du sélectionneur national et de son staff technique. Point de blessé parmi le groupe, ce qui est en soi une bonne nouvelle. Principalement axée sur les aspects technico-tactiques, la séance a permis au staff de poursuivre la mise en place des automatismes et la préparation de la rencontre à venir. Il faut préciser que le décalage horaire entre Alger et San Francisco est de 8 heures, contre 6 heures avec Kansas City.

Djaffar C.

UN TRIO SLOVÈNE POUR ALGÉRIE - JORDANIE SLAVKO VINCIC AU SIFFLET



La commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football association (FIFA) a désigné un trio arbitral slovène pour officier lors de la rencontre qui opposera l'Algérie à la Jordanie, comptant pour la deuxième journée du groupe J de la Coupe du monde. Le match est programmé pour après-demain, mardi 22 juin à 4 heures (heure algérienne), soit lundi à 22 heures (heure locale), au stade Bay Area de San Francisco. Le trio arbitral slovène sera composé de M. Slavko Vincic en qualité d'arbitre directeur, assisté de ses compatriotes Tomaz Klančnik et Andraz Kovacic en tant qu'arbitres-assistants. Le quatrième arbitre sera le Jamaïcain Oshane Nation, alors que le Trinidadien Caleb Wales est désigné en tant qu'arbitre-assistant de réserve.

D. C.

CONSULAT GÉNÉRAL D'ALGÉRIE À SAN FRANCISCO LA MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES SUPPORTERS DES FENNECS

Avec l'arrivée attendue de nombreux fans algériens qui se déplaceront dans la région californienne pour soutenir les Verts, lors de la deuxième rencontre du groupe J quasiment décisive entre l'Algérie et la Jordanie pour le passage au prochain tour du Mondial américain, le consulat général d'Algérie à San Francisco a lancé, depuis avant-hier, une campagne de sensibilisation au profit des supporters algériens. À l'approche du rendez-vous qui aura lieu au stade Levi's de Santa Clara, le consulat d'Algérie à San Francisco a diffusé un communiqué de mise en garde à l'ensemble des supporters quant à l'utilisation de fumigènes, feux d'artifice, pétards, ou tous autres produits pyrotechniques. Une pratique certes courante chez les supporters algériens, mais il se trouve qu'elle est formellement interdite dans cet Etat de la côte Ouest des USA, en proie à des incendies. Les autorités consulaires lancent donc un appel à la vigilance et mettent en garde de la manière la plus ferme contre toute tentation de ce genre d'encouragements et de célébration qui risque d'exposer leurs auteurs à de fortes amendes, voire se retrouver passibles carrément de prison au vu de l'intransigence des autorités américaines sur des comportements de ce genre. Le communiqué explique bien que ces procédés sont à éviter à l'intérieur du stade, comme à l'extérieur, à travers notamment des rassemblements publics. Au-delà d'un appel à respecter la réglementation en vigueur dans cette région, les autorités consulaires algériennes soulignent qu'il est aussi question d'un rappel à la communauté à faire preuve d'un comportement exemplaire pour donner la meilleure image possible de l'Algérie à l'occasion de cet événement planétaire. « Bienvenue aux supporters algériens ! Encouragez avec responsabilité », résume le communiqué.

D. C.

ARBITRAGE SCANDALEUX D'ARGENTINE - ALGÉRIE LA RÉPONSE DE LA FIFA À LA FAF, LA VAR AU BANC DES ACCUSÉS

Au lendemain du match Algérie - Argentine marqué par la nette victoire des Argentins (3-0), signée Messi, il se trouve que les images revues confirment ostensiblement que Léo aurait dû être sorti par un rouge, bien avant d'atteindre son hat-trick historique, suite à son intervention musclée sur Mandi. Les images accablantes qui ont fait le tour du Monde, indexant l'arbitre de la rencontre et la VAR, continuent encore à faire jaser la sphère de la balleronde et passent pour un autre scandale majeur qui a secoué les dirigeants de la FIFA lors de ce Mondial. Dans ce sillage, on a appris que la FAF a officiellement adressé un courrier de contestation à la FIFA relevant de graves manquements des officiels qui ont eu à diriger le match en question. En plus de la semelle de Messi, bien immortalisée par les objectifs à la 32', la FAF a également mis en évidence un antijeu caractérisé dont a été victime le joueur Brahim Maza qui a été violemment mis à terre d'un coup en plein visage du milieu argentin Alexis Mac Allister à la 74'.

LES ARBITRES DE LA VAR OFFICIAIA À PARTIR DE... DALLAS

Ce sont là deux faits de jeu anti-réglementaires que l'arbitre polonais Szymon Marciniak n'a même pas sanctionné d'un carton jaune, alors qu'ils auraient dû coûter à l'Argentine deux expulsions indiscutables. A en



croire le célèbre commentateur sportif algérien Hafid Derradji qui officie sur Bein Sport durant ce Mondial, la FIFA aurait déjà répondu à la FAF et lui aurait signifié que des mesures auraient été déjà prises à l'encontre de l'équipe arbitrale de la VAR. La même source a révélé, en effet, que la VAR s'est bel et bien saisie de l'action en question, avant d'indiquer à l'arbitre central, le Polonais Szymon Marciniak, de poursuivre le jeu. Et ce dernier avait même pris le soin de partager les deux messages de la VAR à chaque fois à Mandi, la première fois quand il lui avait confirmé que la VAR était en train de revoir les images et la deuxième fois lorsque la VAR lui avait signifié qu'il pouvait poursuivre le jeu. Ce qui a fait que Mandi s'était exécuté presque machinalement quand l'arbitre lui avait tendu la main pour se relever. En attendant une communication officielle pour confirmer ou infirmer ces informations, la même source n'a pas manqué d'en rajouter une couche, en révélant que les arbitres de la VAR n'étaient pas au stade de Kansas City, mais officiaient à partir de Dallas. L'identité de ces officiels reste également du domaine très restreint des initiés puisque la FIFA n'en publie pas la liste, comme elle le fait avec les officiels du terrain. Face au black-out de la FIFA sur le sujet, le scandale ne s'estompe pas et ces nouvelles révélations vont sans doute accentuer davantage la polémique.

D. C.



BUNIA (RD CONGO) - Au moins 30 personnes sont mortes, depuis début mai, dans un camp de déplacés civils du nord-est du RD Congo de l'épidémie d'Ebola, un taux de mortalité que les responsables du camp ont qualifié d'« inédit », ont annoncé des responsables locaux.

GHAZA - Cinq Palestiniens ont été blessés vendredi soir, lors de bombardements menés par les forces d'occupation sionistes dans la zone d'al-Mawasi, à l'ouest de Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza.

NEW YORK (Nations unies) - Le Sous-secrétaire général des Nations unies aux affaires humanitaires (OCHA), Tom Fletcher, a alerté sur la détérioration de la situation humanitaire dans la bande de Ghaza, exhortant la communauté internationale à renforcer son soutien financier et à exercer des pressions pour permettre l'acheminement d'une aide plus importante.

LONDRES - Deux trains sont entrés en collision vendredi dernier au nord de Londres, a indiqué la police des transports britannique, les services de secours indiquant avoir dépêché sur les lieux d'importants moyens pour venir en aide aux blessés.

KINSHASA - Le nombre de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) est monté à 933, dont 245 décès, a annoncé vendredi dernier le ministre congolais de la Santé, Roger Kamba.

PÉKIN - Un séisme d'une magnitude de 5,0 a secoué la région des Iles Fidji vendredi dernier à 15h28 GMT, a indiqué le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ).

Le Groupe des ambassadeurs africains à New York a plébiscité, à l'unanimité, l'ambassadeur Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, en tant que prochain président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), illustrant avec force l'unité continentale. Cette décision historique a été prise jeudi dernier, lors d'une réunion au niveau des représentants permanents, présidée par la représentante permanente du Malawi en sa qualité de présidente du Groupe africain.

L'ambassadeur Bendjama devrait officiellement prendre la tête du Conseil à partir de la fin du mois de juillet 2026 jusqu'en juillet 2027, après son élection par l'ensemble des Etats membres lors de la réunion prévue le 23 juillet prochain. A l'issue de ce plébiscite officiel, l'ambassadeur Bendjama a exprimé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude à ses homologues africains pour leur soutien et leur confiance précieuse en l'Algérie. L'Algérie assume cette responsabilité vitale dans un contexte particulièrement sensible et complexe pour l'économie mondiale, notamment des pays en développement, a-t-il dit. "Cette importante responsabilité intervient dans un contexte critique, marqué par de nombreux défis mondiaux. L'insuffisance des financements, l'alourdissement du fardeau de la dette, les chocs économiques, les crises



géopolitiques, la sécurité alimentaire, les problèmes d'inégalités d'accès à la technologie, la désertification et les effets croissants du changement climatique constituent autant de facteurs qui continuent de compromettre nos efforts collectifs de développement, particulièrement en Afrique", a déclaré M. Bendjama. Pour faire face à ces crises imbriquées, Amar Bendjama a mis l'accent sur "la nécessité impérieuse d'une cohésion continentale", insistant sur "l'impératif pour l'Afrique de s'exprimer "d'une voix plus forte, plus coordonnée et plus influente au sein des cadres multilatéraux", de manière à servir et à faire avancer les priorités du continent définies dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). Dans le cadre des préparatifs de l'Algérie pour assumer la présidence de l'un des principaux

organes des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama a établi une feuille de route claire et pratique, axée sur la réforme structurelle et le développement équitable. Les priorités fondamentales de l'Algérie durant son mandat s'articuleront autour des axes suivants : la réforme de l'architecture financière internationale en vue d'instaurer un système financier mondial plus équitable, répondant de manière effective aux besoins des économies en développement, et le traitement de la problématique de la dette, à travers des actions rigoureuses visant à alléger les fardeaux étouffants qui freinent la croissance locale et nationale à travers le continent et dans plusieurs pays en développement. Il s'agit également de l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités et le soutien aux stratégies socio-économiques ciblées afin de combler les fossés croissants en matière de développement et de bâtir des sociétés résilientes, ainsi que le renforcement de l'efficacité de l'ECOSOC, en le revitalisant pour en faire une plateforme plus flexible, performante et apte à mener une coordination mondiale rigoureuse. Le diplomate a réitéré le plein engagement de l'Algérie à œuvrer de concert avec l'ensemble des Etats membres africains, afin de faire retentir avec force leur voix collective et de mieux défendre leurs intérêts communs. "Notre objectif consiste à renforcer le rôle de l'ECOSOC, pour qu'il devienne une plateforme plus efficace en vue de consolider la coordination mondiale et de promouvoir les aspirations de développement en Afrique", a conclu M. Bendjama. **APS**

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES DISCOURS DE HAINE LE CNDH PLAIDE POUR UNE COOPÉRATION RENFORCÉE À TOUS LES NIVEAUX

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a insisté sur le fait que la lutte contre les discours haineux est une obligation partagée, transmettant une intensification de la collaboration entre tous les intervenants à l'échelle nationale et internationale, selon un communiqué de cette institution.

Le CNDH a commémoré la Journée mondiale de lutte contre les discours de haine, qui a lieu le 18 juin de chaque année, en insistant sur l'importance de la lutte contre la haine, la discrimination et l'incitation à la violence, tout en favorisant les principes de tolérance, de respect réciproque et de dialogue



interculturel. Cette lutte contre les discours haineux requiert une action partagée englobant les aspects éducatif, culturel et médiatique. Après avoir salué les efforts de l'Etat pour consolider une culture d'égalité et de respect de la diversité, le CNDH a réitéré son

souhait de renforcer la collaboration entre tous les intervenants, institutionnels ou non institutionnels, à l'échelle nationale, régionale et internationale, pour lutter efficacement contre les discours de haine, dont la diffusion s'est intensifiée sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux. Le Conseil a, par ailleurs, noté la volonté de l'Algérie d'établir un système juridique et institutionnel intégré pour lutter contre la discrimination et les discours de haine, fondé sur son engagement constitutionnel et international à protéger la dignité humaine et les principes d'égalité. A ce sujet, il a également relevé

que la Constitution de 2020 a inscrit cette approche dans son préambule, qui affirme la détermination du peuple algérien à préserver l'Algérie de la sédition, de la violence, de tout extrémisme, des discours de haine et de toutes les formes de discrimination en consolidant ses valeurs spirituelles et civilisationnelles fondées sur le dialogue, la réconciliation et la fraternité. Le CNDH a conclu en réaffirmant son engagement à poursuivre ses activités dans le domaine de l'observation, de la sensibilisation et de la promotion de la culture des droits de l'Homme, ainsi qu'à proposer des recommandations visant à consolider le système national de protection des droits et libertés.

Abir Menasria

WASHINGTON ET TÉHÉRAN SIGNENT ÉLECTRONIQUEMENT ET À DISTANCE L'ACCORD DE PAIX

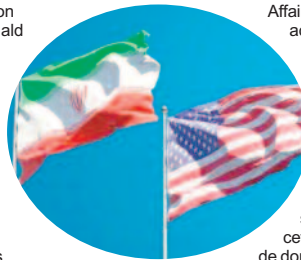
Le président américain Donald Trump et son homologue iranien Massoud Pezeshkian ont chacun signé, électroniquement et à distance, mercredi soir, l'accord de paix pour la cessation des opérations militaires dans la région du Golfe et du Moyen-Orient.

L'accord-cadre entre Washington et Téhéran pour la cessation des opérations militaires dans la région du Golfe et du Moyen-Orient avait été annoncé, lundi dernier, à l'issue de plusieurs mois de négociations menées avec l'appui de médiateurs internationaux, dont le Pakistan et le Qatar. Le protocole d'accord a été signé par Donald Trump, en visite en France.

"Je viens de le signer", a dit le président américain mercredi soir à la presse. "Le texte a été signé par le président iranien

Massoud Pezeshkian et son homologue américain Donald Trump", a déclaré de son côté le porte-parole du ministère des Affaires étrangères iraniens, Esmail Baghaï.

Le porte-parole a, par ailleurs, confirmé qu'une cérémonie aura lieu vendredi en Suisse pour "commémorer cet événement marquant et donner le coup d'envoi des discussions techniques". De "premières négociations" sont désormais attendues vendredi dans un hôtel du Bürgenstock, selon le ministère suisse des



Affaires étrangères. "A l'heure actuelle, il est toujours prévu que les Etats-Unis et l'Iran, ainsi que les médiateurs que sont le Pakistan et le Qatar, se réunissent demain", a indiqué le ministère suisse. D'après le Premier ministre pakistanais, il s'agit de "commémorer cet événement marquant et de donner le coup d'envoi des discussions techniques".

Le texte de l'accord publié par Washington et Téhéran prévoit notamment la réouverture immédiate du détroit d'Ormuz.